



Déclaration de la FSU du 30 mai 2024 de la F3SCT40

Monsieur le Président, mesdames et messieurs les membres de la F3SCT40,

Nous sommes réunies ce jour pour parler de Santé, de Sécurité et de Conditions de travail des personnels de l'Éducation Nationale de notre département et nous commencerons par dénoncer les conséquences que vont avoir sur leur métier les orientations données par Gabriel Attal, en tant que ministre de l'Éducation puis Premier ministre, orientations défendues par Emmanuel Macron.

Le « Choc des savoirs » est un choc tout court pour la plupart d'entre elles et eux, choc dont l'administration ne semble pas mesurer l'ampleur et qui se traduit par une succession de vagues de colère et de sidération.

L'École dessinée par les annonces gouvernementales est celle de l'assignation sociale. La mise en place de groupes de niveau sur la totalité des horaires de français et de mathématiques en Sixième et en Cinquième à la rentrée 2024 (puis en Quatrième et en Troisième à la rentrée 2025) à partir des résultats des évaluations nationales induit un déterminisme scolaire des élèves, et ce dès la Sixième. C'est inacceptable pour la plupart de nos collègues. Et qu'il ne soit pas dit, ni même laissé à penser, que les enseignant-es qui refusent ce recul historique de la démocratisation scolaire, ne veulent pas aider les élèves en difficulté. La prise en compte de l'hétérogénéité des élèves, la recherche et la mise en œuvre de procédés facilitant les apprentissages de tou·tes, sont au cœur de nos professions. et même si la tâche n'est pas simple, c'est aussi ce contrat social-là qui fait que beaucoup d'entre elles et eux ont choisi ce métier : en tant qu'agent·e du service public d'Éducation, participer à l'émancipation des jeunes du pays, de toutes les jeunes. L'entêtement de l'exécutif à maintenir coûte que coûte cette disposition est révélatrice de son mépris pour le travail des enseignant-es mais aussi des chercheurs et chercheuses qui ont démontré que les classes de niveaux ont des effets catastrophiques. Nous le disons aujourd'hui, si la réforme du choc des savoirs se mettait en œuvre, ses conséquences vont être terribles. Pour les élèves bien sûr dont les « plus en difficulté » seraient conduits automatiquement vers une orientation précoce notamment vers l'apprentissage, hors statut scolaire. Conséquences aussi pour les personnels, dont la finalité du métier serait dénaturée, dont les conditions de travail vont être plus encore dégradées par les contraintes d'organisation que les groupes de niveaux impliqueraient, et par leur transformation de professeur·e concepteur et conceptrice de leur enseignement en technicien·ne d'application. Attaquer la liberté pédagogique des professeur·es en imposant des méthodes et des pratiques (plans mathématiques et français), des manuels certifiés, des applications utilisant l'intelligence artificielle censées être plus performantes que les enseignant-es, c'est bien mépriser la profession.

C'est la troisième instance de notre Formation cette année et les conditions de travail des personnels ne s'améliorent pas, voire continuent de se dégrader. En témoignent, le nombre de RSST reçus avec une prépondérance toujours largement marquée dans le premier degré des conséquences de comportements violents ou agressif d'élèves mettant en danger les autres enfants de la classe et détériorant la qualité d'accueil et de l'enseignement. Les équipes sont aussi mises à mal par des agressions de la part de parents. Dépôts de plaintes et accidents de travail sont de plus en plus fréquents. Cette dégradation du climat scolaire entraîne également parfois des tensions dans les équipes et des conflits entre enseignant-es.

En effet, de nombreuses fiches font état de ces tensions: difficultés à travailler ensemble, situations de harcèlement, remise en cause des compétences professionnelles... Avec la réforme à venir et la perte de liberté individuelle des enseignants, nous craignons l'augmentation de ces situations conflictuelles et des RPS.

La situation est grave et nous assistons impuissants à la casse des services scolaires avec notamment un manque de remplaçants dans tous les secteurs : administratif, social, technique, médical, d'enseignement et d'accompagnement aux élèves en situation de handicap.

Il n'est pas normal que les moyens humains ne soient pas mis en place pour assurer des conditions d'enseignements ou de travail adaptées.

Nos réflexions en tant que préventeurs et préventrices nous amènent à rappeler notamment que :

– Améliorer le climat scolaire, c'est adapter le nombre de personnel aux besoins des établissements scolaires et donc augmenter le nombre de personnels au regard des besoins, créer des postes dans tous les secteurs, qualifiés et rémunérés.

– Construire ou restructurer les bâtiments scolaires en respectant un cahier des charges qui permettrait des conditions de travail adaptées avec des espaces favorables aux enseignements en tenant compte du réchauffement climatique et en apportant des mesures conservatoires dans les épisodes de fortes chaleurs.

– Prévenir les situations à risque, c'est anticiper et aménager l'accueil des élèves en inclusion ou à comportement particulier, avec des espaces de repos ou d'isolement et un accompagnement de personnels qualifiés.

En tous les cas, il est urgent d'intégrer les représentant·es des personnels que nous sommes à toutes les instances de concertation, et concertation il faut qu'il y ait, pour améliorer les conditions de travail et éviter des situations de souffrance pour tous les services de l'éducation nationale.